MATERIEL DEFECTUEUX – MODE D'EMPLOI

Lorsque vous constatez une défectuosité ou une anomalie sur un matériel quel qu'il soit :

A) Indiquez sur le tableau :

1- Le type de matériel concerné (détendeur, gilet de stabilisation, bloc ou autre…).

2- La référence du matériel qui se trouve :
- sur les étriers pour les détendeurs ;
- sur les back-packs (à l'intérieur ou à l'extérieur) pour les gilets de stabilisation ;
- sur les robinets pour les blocs.

3- Décrivez le plus précisément possible le problème (par exemple pour un embout si c'est le principal ou l'octopus).

4- Votre nom (et pourquoi pas un téléphone) pour obtenir un complément d'information si nécessaire.

B) Déposez le matériel

1- Dans le bac sauf si c'est un bloc qui est concerné.
2- S'il s'agit d'un bloc, placez-le entre le bac et le mur.

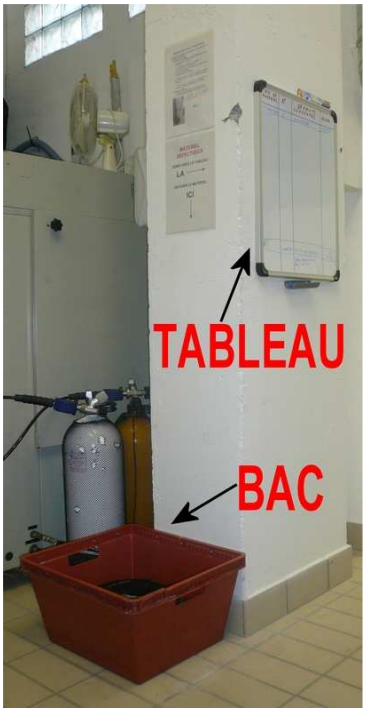

Le respect de ces consignes facilitera le travail de ceux qui assurent l'entretien.

Merci